FICHE ACTION CANICULE

EHPAD

|  |
| --- |
|  **PRINCIPES GENERAUX** |
| * Assurer la rédaction et l’actualisation régulière du plan bleu
* Assurer le maintien en condition opérationnelle de ce plan via
	+ La réalisation régulière d’exercices ;
	+ La sensibilisation et la formation du personnel à la gestion de crise et aux pratiques préventives ;
	+ Le contrôle de l’opérationnalité des systèmes de secours et redondances
	+ Le contrôle de l’opérationnalité des équipements et des stocks de matériels spécifiques ;
* Désigner un ou des référent(s) canicule, constituer leur planning de présence et communiquer ses coordonnées à l’ARS ;
* Actualiser ou mettre en place, la convention avec un établissement de santé proche, disposant d’un plateau technique ;
* Identifier les résidents les plus à risque ;
* Installer une ou plusieurs pièces climatisées permettant d’accueillir tous les résidents au moins 3h par jour ;
* Former le personnel aux bonnes pratiques préventives et curatives des effets des fortes chaleurs
* Mettre à jour les Dossiers de Liaison d’Urgence ;
* Signaler sans délai à l’ARS tout événement significatif et/ou dysfonctionnement ;
* Constituer le listing et le planning des médecins mobilisables en période de vague de chaleur ou à défaut mettre à disposition une procédure pour pouvoir faire intervenir un médecin 7j/7 H24
* Assurer l’aération, à minima, biquotidienne pendant 10 à 15 min/j, de l’ensemble des locaux 2 fois par jour
* S’assurer de la présence de moyens de suivi de la température (thermomètre…)
 |
|  **VIGILANCE VERTE : VEILLE SAISONNIERE et VIGILANCE JAUNE : AVERTISSEMENT CHALEUR** |
| * Assurer l’information des équipes ;
* Vérifier l’opérationnalité du dispositif « plan bleu » (référent canicule, sensibilisation des personnels, organisation de la cellule de crise...) et au besoin réaliser les mises à jour nécessaires ;
* S’assurer que les résidents ont accès aux boissons en quantité suffisante ;
* Anticiper les adaptations de traitement à appliquer en cas de survenue d’un épisode de canicule ;
* Prendre toutes les dispositions pour abaisser la température dans les locaux (volets fermés, aération aux heures les plus fraîches) ;
* Assurer le suivi de la température à l’intérieur de l’établissement et proposer aux résidents de séjourner quelques heures dans les pièces climatisées lors de journées de forte chaleur ;
* Vérifier le stock et le bon approvisionnement en matériels et produits de santé nécessaires pour lutter contre les pathologies liées à la chaleur, ainsi que le bon fonctionnement des rafraichisseurs, climatiseurs, ventilateurs (en particulier les filtres) ... ;
* Adapter les activités des résidents selon la température ;
 |
| **VIGILANCE ORANGE : CANICULE** |
| * Informer sans délai l’ARS en cas de difficulté inhabituelle dans l’activité, dont, une éventuelle augmentation importante des transferts vers les services d’urgences et/ou l’activation du plan bleu et/ou du renfort en personnel, etc.
* Assurer dans le cadre de l’activation du plan bleu :
	+ Que chaque résident bénéficie d’un accueil pendant au moins 3 heures par jour dans la pièce rafraîchie ;
	+ La sensibilisation des résidents aux gestes de prévention ;
	+ La surveillance des personnes les plus à risques notamment vis-à-vis de la déshydratation et les résidents avec un traitement particulier (type diurétique, …) pour la mise en œuvre des consignes particulières d’hydratation ;
	+ Le suivi de l’alimentation et des consommations hydriques ;
	+ L’adaptation de l’activité des résidents vis-à-vis du risque chaleur.
 |
| **VIGILANCE ROUGE : CANICULE EXTRÊME** |
| * Poursuivre et renforcer les actions de vigilance orange
* Mettent en œuvre les directives complémentaires transmises par le Préfet/l’ARS pour faire face aux effets annexes d’une canicule extrême (ex : pénurie d’eau potable, coupure d’électricité...)
 |
| **LEVEE DES NIVEAUX / FIN DE SAISON** |
| * Informer les services de l’évolution de la situation ;
* Etablir un bilan à transmettre à l’ARS ;
* Procéder à l’analyse de la gestion de l’évènement en vue d’améliorer le plan bleu.
 |